

## Bulletin de liaison avril 2026

La lettre qui relie les Académiciens

### Éditorial du président

Commençons par quelques vers de Francis Jammes à la manière de Jacques Le Gall qui nous en donna le goût : « *quand l'eau crue de mars a fui dans les vallées/ et que l'avril léger rit dans les saules verts* » (poèmes mesurés 1921), pour introduire la future conférence de celui-ci sur les poètes béarnais. Ce sera l'occasion de souligner que ce mois d'avril s'annonce aussi riche que le précédent en rencontres et en travaux.

Avril découlant de mars, qui fut aussi riche en productions, a été marqué par une conférence remarquable d'Olivier Donard sur l'eau, non sur un mode poétique mais bien scientifique et écologique avec des accents de réelle gravité.

Accueillons la suite de la réflexion que Patrick Voisin consacre à la maïeutique socratique et à l'art du discours du philosophe, dans laquelle, pour un peu, on en viendrait à considérer qu'il n'est pas tant un pourfendeur de Sophistes qu'un Sophiste supérieur. Cette thèse pourra faire lever plus d'un sourcil à certains spécialistes. Mais c'est le but aussi de nos contributions d'alimenter ainsi nos débats.

Marc Ollivier quant à lui nous éclaire sur le sens et l'histoire de nos académies en s'appuyant sur quelques sources autorisées. Enfin, vous prendrez peut-être plaisir à lire les chroniques judiciaires de Thierry Sagardoytho, les réflexions économiques de Thierry Moulouguet, les états d'âme romains de Marie-Luce Cazamayou, ou ceux, religieux, de Jean Casanave, et même électoraux de Marc Bélit qui rapproche notre temps de celui des Romains.

Vous trouverez à la fin de ce numéro les rendez-vous qui vous attendent, tant en conférences publiques qu'en séances ordinaires. Le mois d'avril sera rempli tout autant que les mois précédents.

Un mot enfin pour indiquer que la dernière Assemblée générale de l'Académie s'est tenue au siège de l'association le 26 mars et que les trois rapports, moral, d'activité, et financier ont été approuvés à la majorité.

L'Académie travaille, l'Académie débat, l'Académie publie, le printemps de l'Académie 2026 est bien engagé. Soyez les plus nombreux possible à suivre cette activité ; elle a besoin de vous car plus vous êtes nombreux à la suivre physiquement, plus les efforts de ceux qui animent la vie académique y trouveront force et encouragement.

### SOMMAIRE

1. Éditorial
6. À la rencontre de l'Académie
7. Conversations académiques
15. Chroniques de nos Académiciens
28. Vie de l'Académie et des Académiciens

## *Pour continuer le procès de Socrate ! (Suite 2)*

### **Le parler-court socratique, une rhétorique déguisée en dialectique ? 2<sup>ème</sup> partie : Socrate est démasqué !**

**Par Patrick Voisin**

Curieuse façon de dialoguer de manière démocratique que celle de Socrate, ai-je conclu dans la première partie de l'article en mars ! Socrate ne s'applique pas à lui-même ce qu'il exige des autres, comme Euthydème le lui reproche à juste titre. Le procès peut donc commencer !

Si l'on reprend le *Gorgias* et le *Protagoras* de Platon, Socrate ne répond pas vraiment aux objections des Sophistes et il contourne le problème de la juste mesure du discours. Protagoras et Gorgias critiquent le sens purement quantitatif que Socrate semble donner à la longueur, et ils ont raison. Gorgias fait remarquer à Socrate qu'« *il y a certaines réponses qui rendent nécessaires de longs développements* ». Et, pour Protagoras, ce n'est pas l'objet du discours qui détermine la mesure de celui-ci, mais le sujet qui tient le discours : « *ce qu'il faut* » est ce qui apparaît comme tel au sujet qui parle. Par conséquent, si à une juste mesure objective impossible se substitue un empirisme de la mesure et si la mesure est subjective, celui qui se plie aux règles de l'adversaire est forcément vaincu. C'est pourquoi, dans le *Protagoras*, à la suite d'une interrogation magistrale de Protagoras, alors qu'il avait été fixé clairement que Socrate devait répondre à ses questions, Socrate refuse de devenir « répondant », et il enchaîne en questionnant dans un nouveau dialogue qu'il ouvre avec Prodicos !

Or, dans ce nouveau dialogue apparaît une nouvelle subversion des rôles : Socrate, interrogé par Prodicos, demande à Protagoras s'il a quelque chose à répondre à Prodicos : « *Est-ce que tu entends, Protagoras, ce que dit Prodicos ? Est-ce que tu as quelque chose à lui rétorquer ?* » Quel évitement du dialogue ! Socrate devient médiateur pour ne pas répondre lui-même ! Et quand Socrate se fait prendre par Protagoras qui a pointé une faute dans son argumentation, Socrate se fait autoritaire, argumente seul et invente un dialogue où échangent Protagoras et lui-même se faisant représentant d'un interlocuteur global ! Protagoras est évacué en tant que répondant dialectique au profit de la foule qui répond par la médiation de Socrate ! Et Platon le représente se bornant à donner son accord à la fois aux questions que Socrate se propose d'adresser à la foule et aux réponses que Socrate y apporte au fur et à mesure ! Il faudrait encore ajouter une argumentation fallacieuse dont Socrate réussit à s'extraire ainsi : « *De quel art et de quelle science il s'agit, c'est ce que nous verrons une autre fois ; mais que ce soit une science, voilà qui me suffit.* » Serait-ce la mauvaise foi socratique avant la mauvaise foi sartrienne ?

Mais il y a pire de la part de Socrate. La technique qu'est la dialectique peut, chez lui, se détourner de sa fin propre ! Elle peut être puissance des contraires, comme Socrate parle du médecin dans la *République* de Platon : « *Qui est le plus capable, quand ses amis sont malades, de leur faire du bien, et de faire du mal à ses ennemis, par rapport tant à la santé qu'à la maladie ? Le médecin.* » Socrate ne serait-il pas ce médecin dans ses discours ? Si le point d'ancrage de tout dialogue est le souci de la vérité, il y a une réalité qui nous est donnée et qu'il ne nous est pas

loisible d'inventer : les textes où Socrate est vivant et dialogue. Or, on peut noter que Socrate ne pratique pas seulement la réponse courte ; il étend de plus en plus ses réponses au cours du *Gorgias* et le dialogue se termine sur un quasi-monologue de sa part ! Le « parler-court » ne serait donc plus un impératif, mais une recommandation variable selon le sujet dont il est question ou le degré de détail scientifique requis par le contexte, ou encore le niveau de connaissance des interlocuteurs. Or, dans d'autres dialogues que le *Gorgias*, Socrate analyse la difficulté qu'il y a à déterminer la longueur appropriée et satisfaisante pour traiter une question, par exemple dans le *Politique*.

D'autre part, il ne faut pas oublier, contrairement à ce qui pourrait justifier un « parler-court » laissant à chacun la possibilité de s'exprimer sans être étouffé par les longs discours des autres, que pour Socrate le *logos* ne doit pas avoir une visée démocratique ! En effet, dans le *Protagoras*, il dénonce la prétention démocratique qui repose sur le fait de savoir parler qui donne l'illusion de tout savoir ; dans le *Lachès*, il refuse le fait que l'on puisse prendre une décision à la majorité des voix au lieu de se référer à l'avis de l'homme compétent. Et cela conduit aux thèses de la *République* : la cité démocratique du franc-parler est un bazar soumis aux aléas de la licence la plus extrême ; l'homme démocratique est un inconstant qui n'a jamais appris à mettre de l'ordre dans son discours. C'est pourquoi Socrate lui préfère l'homme de l'art lorsqu'on touche un domaine de compétence particulier. Pourquoi prétendre au savoir lorsqu'on ne sait que parler ? Chercher l'accord avec l'être c'est parler rigoureusement. Mais comment concilier démocratie et savoir ? Cette question doit être nécessairement approfondie, si l'on veut espérer comprendre comment concilier « parler-court » et démocratie.

La métaphore de la torpille est célèbre à propos de Socrate dans le *Ménon* ; il est comparé au poisson-torpille qui, en touchant son interlocuteur, lui engourdit l'esprit à force de le remplir de doutes ; celui-ci est paralysé et ne sait plus quoi répondre, sous le feu des questions. C'est ce qu'on appelle le moment de l'aporie qui, étymologiquement, signifie « impossibilité de marcher ». Monique Dixsaut écrit à propos du *Lachès* : « Parler avec Socrate, c'est se soumettre à ses exigences, quitter la manière commune de converser, accepter d'être mis à l'épreuve, examiné, être contraint de rendre raison de ce que l'on avance et de ce que l'on est. Socrate projette autour de lui son propre espace discursif. »

L'on peut se faire un court instant l'avocat de Socrate : pourquoi pas ce traitement de choc, si *in fine* la recherche de la vérité en découle ? Socrate soumet l'autre à la force du *logos*, c'est très bien ; mais s'y soumet-il lui-même ? Non, car il se sert parfois des armes mêmes des Sophistes : il fait échouer l'entretien dans le *Lysis*, dialogue qui se termine par une aporie sans réponse derrière. Comme Gorgias l'a dit, « le discours est un tyran très puissant » pour qui sait l'utiliser ! À cet égard, le *Protagoras* présente un Socrate suspect, comme cela a été noté par plusieurs spécialistes : la clarification des règles de la dialectique, la continuité méthodique de l'argumentation, qui vise à démontrer l'identité entre la vertu et le savoir, voisinent avec des attitudes litigieuses de la part de Socrate. Que penser des erreurs qu'il commet au fil des arguments ? En effet, par exemple, il confond « contraires » et « contradictoires ».

Frédérique Ildefonse, dans son étude du *Protagoras*, s'est demandé s'il s'agissait d'erreurs intentionnelles, donc de « sophismes », et elle répond que Socrate dérape délibérément et commet de ce fait des erreurs stratégiques ; autrement dit, il manifesterait un souci de la vérité qui n'exclut pas son propre souci du pouvoir sur autrui ! Le *Protagoras* serait donc sous le signe du combat agonistique au lieu de celui de la dialectique, du fait de Socrate lui-même ! Quand Protagoras est en mauvaise posture, est-ce encore la recherche de la vérité qui anime Socrate ou

le désir de le mettre K.-O., comme lorsqu'on veut montrer son pouvoir, à l'image des Sophistes ? Il l'attaque sur plusieurs fronts, il ne lui laisse pas le temps de répondre et de protester, il le prend de court. Frédérique Ildefonse conclut : « *Un Socrate à l'occasion perfide et retors fait mauvais ménage avec l'édification propre au portrait de Xénophon, comme avec la figure ascétique que lui donnera Platon dans d'autres dialogues. Il se joue ici quelque chose du personnage de Socrate, de ce que la maïeutique ou la docte ignorance viendront plus tard justifier et donc recouvrir.* »

Une analyse complète du *Théétète* montrerait à quel point, d'une part, rien n'est naturel dans ce dialogue et, d'autre part, le pacte dialectique revendiqué par les interlocuteurs n'est pas respecté : soit Socrate est devenu dogmatique, soit Platon l'intègre à un dialogue de thèses ! Des études récentes (Ramirez Vida, Morrison, Narcy, Breitenbach, Robbiano, etc., s'appuyant sur les travaux de Chaïm Perelman et de Lucie Olbrechts-Tyteca) montrent que les argumentations de Socrate sont très souvent soit faibles soit fausses, ce qui enlève son crédit à sa manière de dialoguer. Sa rhétorique, car il s'agit bien à présent d'une rhétorique, conduit l'interlocuteur, mais aussi les lecteurs que nous sommes, à suivre le dialogue sans soupçonner qu'une manipulation nous conduit à admettre comme vrai et définitif ce qui est et restera douteux ou partiel.

Alors, dans ces conditions, qui est le véritable Socrate ? C'est chez l'historien Xénophon qu'on peut l'aborder probablement le mieux ; sa visée apologétique garantit qu'il n'a pas l'intention de desservir Socrate, et, contrairement à Platon, il n'a pas pour intention de s'en servir. Et pourtant ! Comment Socrate dialogue-t-il dans ses œuvres ? On peut le voir à travers un dialogue des *Mémorables* : l'*Euthydème*. La méthode est simple : séduction initiale et abandon de l'interlocuteur à son désarroi ; c'est incontestablement du grand art rhétorique ! Avec Platon on croit à un Socrate épris de vérité, avec Xénophon on découvre le Socrate que l'on a soupçonné et dont on ne peut plus douter, un Socrate qui traite brutalement son interlocuteur et qui ne regarde pas aux moyens pour arriver à ses fins ; la légende s'écroule : le Socrate supposé être attentif aux autres et adoptant leur façon de penser pour les conduire à la vertu joue en fait avec ses interlocuteurs et se joue d'eux ; sa subtilité est au service de son arrogance, de sa volonté de provoquer et de son plaisir de ridiculiser.

Le dialogue socratique n'est donc plus la quête d'une réponse à la question *Ti esti* « *Qu'est-ce que c'est ?* », mais un dialogue orienté vers l'expérience de la confusion, de l'embarras et de la honte. C'est une véritable psychagogie que mène Socrate ; aujourd'hui on parlerait de stratégie communicationnelle ! Socrate est animé par le dessein de créer une situation de désarroi et il l'entretient froidement jusqu'à mettre à genoux son interlocuteur qui ne comprend pas l'objectif poursuivi, sans lui apporter le moindre réconfort. Cela revient dans le combat à fouler aux pieds son adversaire moribond. Or, cela se fait au prix d'arguments qui sont loin d'être convaincants. Il est admis que Socrate se fait metteur en scène d'un entretien qui est une négociation déguisée, puisque Socrate ne peut déclarer ouvertement quel est son vrai objectif : montrer à ceux qui estiment avoir le pouvoir de la parole qu'il possède un pouvoir supérieur, sous couvert du vertueux *Ti esti* « *Qu'est-ce que c'est ?* ».

Le début du *Gorgias* est exemplaire à ce titre. Si l'on revient au point de départ, le discours long des Sophistes serait, selon Socrate, un moyen de noyer l'interlocuteur, car il nécessite une bonne mémoire. Mais ce que montre le dialogue socratique c'est que le « parler-court » prôné et pratiqué par Socrate devient une arme redoutable dont les principes sont simples : accumuler un grand nombre de sujets en peu de mots, soumettre son interlocuteur à une véritable tornade

d'inférences analogiques et de déductions en rafale, le mitrailler d'arguments... sans lui laisser le temps d'analyser ni de développer une distance critique. L'acte d'accusation est prêt, il reste à prononcer le verdict !

*Suite et fin en mai !*

Pour rappel... dans cette version destinée au *Bulletin* les notes renvoyant aux textes de Platon et de Xénophon ont été supprimées ; les références retrouveront leur place dans la version complète destinée à la *Revue*. Pour l'étude complète de la question, lire : Patrick Voisin (dir.), *Réinventer la brachylogie, entre dialectique, rhétorique et poétique*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres » n° 429, 2020, 632 pages.



---

## À LA RENCONTRE DE L'ACADÉMIE

---

### Conférence « L'eau : l'or de demain »

Par Olivier Donard



Brillante conférence tenue à la médiathèque de Pau par notre confrère Académicien des sciences sur le sujet de l'eau, l'or de demain.

*« L'eau nous apparaît comme un bien commun et disponible dans nos sociétés occidentales. Elle est un vecteur essentiel du support de la vie. Néanmoins, c'est une ressource fragile et finie dont la gestion actuelle et surtout future, avec les fortes évolutions climatiques, va nécessairement faire augmenter l'importance de la gestion de cette ressource. »*

Passant en revue différents aspects de l'importance de l'eau, sa gestion et l'examen des outils modernes permettant un suivi détaillé ou très global de cette ressource précieuse, l'Académicien, variant les registres, purement scientifiques, anthropologiques voire politiques (au sens de la gestion de l'eau), passionna un auditoire bien vite acquis à ses thèses qui eurent le mérite d'aller au vif du sujet sans langue de bois, ni détours trop sophistiqués. La préservation de l'eau est une urgence vitale pour la planète. La conclusion de cette causerie s'imposa par son évidence.

---

## CONVERSATIONS ACADÉMIQUES

---

### Trois regards sur l'Académie

Par Marc Ollivier

Une académie est une institution que l'on a du mal à définir.

Pour cerner les contours d'une organisation que Jacques Laurent aurait pu faire entrer dans ses « sous-ensembles flous », pour tenter de saisir ce qui la caractérise dans l'ensemble des institutions culturelles, je propose de jouer de trois regards croisés sur cette institution, ceux de Christian Desplat (sur l'Académie paloise au XVIIIe siècle), de Daniel Roche (sur ses homologues), de Marc Fumaroli (sur la grande, l'Académie française).



Le regretté Christian Desplat a consacré une monographie à « l'Académie royale des Sciences et des Beaux-arts de Pau ». Sa grande honnêteté intellectuelle l'incline à en fixer les limites ; il lui paraît indispensable de préciser : « *La médiocrité de la documentation doit nous inciter à la prudence.* »

Daniel Roche, pour son ouvrage *Le siècle des lumières en province. Académies et académiciens provinciaux 1680-1789*, ne s'est pas heurté à ce genre de difficultés ; il a pu exploiter une abondante documentation : pour la seule production intellectuelle des académies, quelques 20.000 travaux lus en séance et 2.000 sujets de concours. Son ouvrage nous offre une utile mise en perspective du fonctionnement de l'Académie royale de Pau par comparaison avec ses homologues.

Le texte de Marc Fumaroli, publié dans *Les Lieux de mémoire* et intitulé « La Coupole », dévoile ce qui fait l'essence d'une académie, à partir du modèle de référence, l'Académie Française.

\*\*\*

De la lecture de *L'Académie royale de Pau au XVIIIe siècle*, l'impression dominante que l'on retient, une formule la résume : « *Il est permis de douter de l'ampleur et de la solidité du contexte socio-culturel palois comparé aux ambitions académiques.* » Pour Christian Desplat, ce qui constitue sans doute sa faiblesse majeure, c'est un recrutement excessivement endogamique, dans le milieu des parlementaires : étroitesse du recrutement liée à la taille trop réduite du « bassin d'emploi ».

Cette réserve faite, l'Académie royale de Pau aurait pu s'attribuer la devise de la ville de Paris : « *Fluctuat nec mergitur* », car elle a traversé tout le siècle. Et la lecture de l'ouvrage de Daniel Roche montre qu'elle n'a pas à rougir de la comparaison avec ses homologues et que, si faiblesses elle eut, ce furent aussi les leurs.

\*\*\*

Sa naissance est des plus précoces : les lettres patentes qui l'instituent sont datées du 22 août 1720. Celles de Bordeaux ne sont que de 7 ans plus anciennes.

On connaît la formule de Voltaire : « *Depuis Pau jusqu'à Dunkerque, tout sera bientôt académie en France* » ; et c'est vrai, les académies vont, se multipliant, s'installer dans le paysage intellectuel. Après Bordeaux et Pau se créent celles d'Agen, Auxerre, Bourg-en-Bresse, Béziers, Marseille, Amiens, Toulouse, La Rochelle, Cherbourg, Montauban, Orléans, Grenoble, Dijon, Rouen, Arras, Clermont, Besançon, Brest, Metz, Nancy, Châlons-sur-Marne, Valence.

À Pau, en 1718, une première académie est créée, exclusivement consacrée à la musique. Cette formule n'est pas rare dans la première moitié du siècle. Il faut ajouter que souvent, à l'origine, ce sont les académiciens eux-mêmes qui jouent, avant que la pratique instrumentale des amateurs ne cède la place à l'engagement de professionnels.

Autre activité caractéristique du premier âge des académies : les agapes, puisque, selon l'heureuse expression d'un académicien du temps, « *la société de Bacchus n'est pas étrangère aux Muses* ». À ses caractéristiques, on voit que ces premières compagnies prennent modèle sur les académies italiennes, « *des réunions amicales, occasion de jouer et de rire, façon club, où les préoccupations savantes tiennent souvent peu de place* ».

Une mutation survient dans la seconde moitié du siècle. Ces formes de sociabilité s'effacent. Les académies sont saisies par l'esprit de sérieux ; concerts et collations cèdent la place aux conversations savantes. Une telle inflexion se marque à Pau en 1744, année charnière où, à la fois, on renonce aux concerts et l'on commence à acheter des livres pour la bibliothèque.

\*\*\*

De la double lecture de Christian Desplat et de Daniel Roche il ressort que le fonctionnement des académies se heurte partout à des difficultés similaires, que les débats qu'elles engendrent varient peu d'une académie à l'autre – et j'ajouterais que nous, académiciens contemporains, pourrions relever que, du XVIIIe au XXIe siècle, rien n'a fondamentalement changé !

Qu'il s'agisse de la fréquence des réunions ou de l'assiduité, elles ont pour caractéristique d'être pour le moins inégales. À Pau, il y a des périodes où l'on ne se réunit que quatre fois l'an ; d'autres plus fastes, où c'est une fois par mois (sauf octobre... le mois des vendanges !).

L'effectif dépasse rarement la dizaine, à Pau ; pour la moyenne des compagnies, Daniel Roche avance le chiffre d'une douzaine « au maximum ». D'où des débats sur l'ouverture à des « participations externes ». Débats permanents, comme celui de l'institution d'un « secrétariat perpétuel » auquel Pau renonce « en raison des difficultés causées par son premier détenteur », un certain Levasseur, chanoine à la cathédrale de Lescar.

S'agissant de l'assiduité, le problème se pose en tout temps et en tout lieu. Il ne faudrait pas croire que l'Académie phare, l'Académie française, échappe au laisser-aller. Dans le *Journal des Goncourt*, on peut lire le témoignage de Sainte-Beuve : « *Nous ne sommes jamais plus de 8. Il y a des séances, quand Villemain n'est pas là, qui commencent à 3 heures et demi et finissent à 4 heures moins le quart. S'il n'y avait pas un homme inventif comme Villemain, ça n'irait pas du tout. Il pose des questions, il rédige un procès-verbal coquet... Sans lui on ne ferait rien.* »

À Pau un tel dysfonctionnement est récurrent ; en 1735, on délibère « *concernant les anciens académiciens qui ont cessé de venir à l'Académie* » ; et, de nouveau, en 1783 : « *L'Académie, ayant reconnu qu'une partie de ses membres lui sont devenus étrangers par leur défaut d'assiduité à ses séances, a résolu de renouveler l'engagement de tous les académiciens.* »

Autre difficulté lancinante : les finances et en particulier le recouvrement des cotisations. En 1739, « *tous les académiciens ayant refusé de se charger de la fonction de trésorier aux causes des soins soutenus qu'elle exige* », il est fait appel, pour percevoir les cotisations, à un « *receveur externe* », moins timoré dans les relances. D'où le rappel des devoirs afin que nul n'ignore le statut qui permet au groupe d'être lui-même. Daniel Roche relève que « *dans la plupart des académies la lecture des règlements doit être renouvelée tous les ans à la séance de rentrée* ».

Il observe aussi qu'à Pau la comptabilité est parmi les mieux tenues. Et le budget élevé : dans les années 1730, de l'ordre de 5.000 livres (à comparer aux 2.000 livres pour Bordeaux dans la première moitié du siècle) ; il atteint dans les années 1780 les 10.000 livres (le budget de Bordeaux pour la même période). Les deux postes qui expliquent un niveau de dépenses aussi élevé sont les charges d'un siège (rue des Cordeliers à la hauteur de l'impasse La Foi) et d'une bibliothèque ouverte au public. À ce titre, l'Académie reçoit une subvention de 500 livres des États de Béarn ; l'année où ils croient pouvoir s'en dispenser, ils doivent la rétablir, sur injonction de l'Intendant.

« *Une académie est un Sénat dont l'entrée doit être ouverte aux talents, où l'égalité doit entretenir le concert, où la distinction des mérites n'en doit mettre aucune dans les rangs, où chacun soumis aux mêmes lois ne doit aspirer qu'à l'honneur de surpasser les autres sans oser prétendre à celui de dominer ; c'est une république habitée par des esprits citoyens qui ne doivent avoir d'intérêt que le sien, entre lesquels doivent régner une émulation sans jalousie, une activité sans tumulte, une liberté sans licence.* » : les règles qui régissent la composition et le fonctionnement des compagnies est en parfaite harmonie avec l'esprit de leur siècle. Les académies sont filles des Lumières. L'esprit du temps est à l'appréciation du mérite, à l'affirmation progressive de l'égalité. Si les trois ordres sont représentés, aucune préséance ne prévaut dans les réunions ordinaires ; en revanche, dès qu'elles sont publiques, l'ordre protocolaire reprend ses droits. Partout elles ont un protecteur, toujours issu de la haute noblesse : le gouverneur ; à Bordeaux, le Duc de La Force est très présent (il dote le concours annuel de 300 livres) ; à Pau, les marques d'intérêt du Duc de Gramont sont plus ténues.

Les règles qui président au recrutement des membres des académies ne sont pas toujours bien comprises, ni bien acceptées.

On sait les sarcasmes dont l'Académie Française a été accablée ; sarcasmes émanant d'inflexibles opposants : de Barbey d'Aurevilly (« *Le havre de vieux hérons moroses* ») à Bernanos (« *Quand je*

*n'aurai plus qu'une paire de fesses pour penser, j'irai l'asseoir à l'Académie* ») ; mais aussi sarcasmes formulés par des gens qui, eux, finiront par y entrer : Voltaire (« *Ces gens doctement ridicules / Parlant de tout, nourris de vent...* »), Hugo (« *L'Académie est le chef d'œuvre de la puérité sénile* »), ou encore Morand (« *L'Académie ? Avec une minuscule, c'est un corps de jolie femme ; avec une majuscule, c'est un corps de vieux barbons* »).

L'académie forme effectivement un « corps », une « compagnie », fonctionne comme un club – ce que ne leur pardonnent pas ceux qui en sont exclus ou pensent ne pas pouvoir les rejoindre...

Le club fonctionne - *horresco referens* ! - sur le mode de l'entre-soi ; c'est même son principe. Présenté sur un mode positif, c'est un cénacle où se cultivent les « affinités électives ».

Daniel Roche le souligne : « *L'académisme est lié à la sociabilité ; il est de l'ordre de l'honnêteté et de la politesse moralisée où l'amitié, la cooptation, la considération réciproque confortent le sentiment d'appartenance.* » Et Marc Fumaroli observe justement, à propos des motifs qui inspirent les choix de l'Académie française : « *Le dénominateur commun entre un Hugo et un Guizot, un Lamartine et un Miguet, un Vigny et un Montalembert suppose chez les poètes un habitus social qui n'est pas à la portée d'écrivains qui ne sont qu'écrivains.* »

C'est dire que les critères de recrutement qui régissent la cooptation doivent respecter ce qui fait la nature même de ces institutions. Raymond Barre les qualifiait fort justement de « sociétés d'admiration mutuelle ». C'est dire, en d'autres termes, que la survie d'une académie est gravement menacée si chaque académicien se demande ce qui a valu à ses confrères d'y être admis ! La règle qui en conséquence doit être impérativement respectée est de n'accepter que des candidats de statut au moins égal – et même si possible supérieur, leur prestige rejaillissant sur chaque membre...

Le profil original de l'institution commence à se dessiner.

Une académie, pour le dictionnaire de *l'Encyclopédie*, « *est composée de personnes de capacités distinguées qui se communiquent leurs lumières* ». Et les lettres patentes qui instituent l'Académie royale de Pau avertissent les candidats que, s'ils y entrent, c'est « *pour y polir et perfectionner leurs talents naturels* ».

« *Toutes ces sociétés, nous dit Daniel Roche, ont en commun de faire coïncider une forme de sociabilité avec une fonction d'intellectualité.* » C'est cette combinaison qui dessine le profil original de l'institution. Se marient dans l'institution académique le goût de la rencontre et le désir de l'échange intellectuel.

D'où l'importance des séances dites « ordinaires » (ou « privées », ou « non publiques », selon la terminologie variable des statuts), qui sont au cœur de la vie académique. Le mode de déroulement de ces rencontres, que l'Académie Royale de Pau dénomme « conférences académiques », un règlement de 1748 le définit ainsi : « *L'un des académiciens se chargera de porter dans ces assemblées des réflexions par écrit sur le sujet de la conférence après la lecture desquelles tous les autres auront la liberté de faire, avec l'ordre et la bienséance requises, des observations verbales ou par écrit à leur choix.* »

Si l'on en croit la description qu'en fait une fine observatrice de la vie intellectuelle : l'orateur, qui mène la conversation académique, « *s'arrête quand il faut, bientôt les auditeurs se mêlent à*

*l'entretien ; il fait valoir alors ceux qui viennent l'applaudir, il ne laisse point passer une expression heureuse sans la relever, une plaisanterie piquante sans la sentir ; et pour un moment du moins, l'on se plaît et l'on jouit les uns des autres, comme si tout était concorde, union et sympathie dans le monde. » (Germaine de Staël, De l'Allemagne).*

Dans les compagnies provinciales, note Daniel Roche, « *la conversation, l'esprit, l'affabilité sont les clés de l'honnêteté académicienne* ». Et l'académicien n'est pas de « *ces hommes qui se croient sérieux parce qu'ils ne savent pas sourire* » (Barbey d'Aureville) ; l'Académie française fait bon accueil à la gaieté, même au rire : on y reçoit Labiche bien avant Paul Bourget.

Dans ces compagnies, aux côtés des gens de lettres, siègent prélats, grands seigneurs et chefs militaires. En conséquence, « *savants, philosophes, théologiens doivent plier leurs sciences spécialisées aux exigences d'un style que l'honnête homme de cour puisse entendre sans effort* » (Marc Fumaroli). « L'honnête homme » ! N'y a pas sa place le pédant, le cuistre, le latineur, le savantasse - Trissotin ou Vadius.

Éviter le sérieux de la conversation savante est de règle. Le sérieux... et plus encore l'usage d'un lexique hermétique. La norme rhétorique, qui prévaut, repose sur la croyance que la vérité du savant, du docteur, bref du spécialiste, est incapable de devenir la vérité de tous si elle se contente de son exposé dans sa forme brute, c'est-à-dire celle du technicien. Entre académiciens, on ne parlera pas d'« heuristique », d'« éristique », d'« herméneutique » ; « épictétique » sera heureusement remplacé par « éloge des grands hommes ou de la vertu » ; et « polysémique » traduit par « qui a plusieurs sens ».

« *Pour atteindre le lieu où elle est unanimement perçue, la vérité doit savoir choisir les mots attestés, trempés par un usage reconnu par tous, une clarté qui rend la vérité séduisante et transparente à tous.* » Et, pour dire mieux encore cet idéal, Marc Fumaroli cite Pascal qui l'a ramassé dans une formule : « *Les meilleurs livres sont ceux que ceux qui les lisent croient qu'ils auraient pu faire.* »

Les citations peuvent être fautives, les références approximatives ; ces défauts n'ont pas d'importance dans le discours académique ; c'est ce qui en fait une culture, non un savoir.

Ce registre, c'est celui qui a régi l'activité, qui a marqué durablement l'image des académies provinciales du siècle des Lumières : l'organisation des fameux concours annuels. Ils remportent un franc succès ; l'épreuve est attractive, offrant tout à la fois l'occasion de s'illustrer et le moyen de conquérir une tribune. À ces joutes savantes prennent part des hommes qui se distingueront dans le monde des lettres, Rousseau, bien sûr, à Dijon, mais aussi Marmontel à Toulouse, Bernardin de Saint-Pierre à Besançon, Chamfort et La Harpe à Marseille ; et d'autres qui auront leur heure de célébrité dans la tourmente de la Révolution, Barrère aux Jeux Floraux de Toulouse, Boissy d'Anglas à La Rochelle, Brissot à Besançon et Chalons, Robespierre à Amiens et à Metz, et même Jean-Paul Marat, qui entre dans la lice académique, à Rouen, Lyon, Montpellier, Bordeaux (pour un éloge de Montesquieu!), sans réussite, si ne n'est à Rouen.

Nous disposons, grâce aux recherches de Christian Desplat (pages 126 sq.), de la liste des sujets proposés par l'Académie royale de Pau sur un demi-siècle. J'en retiendrai quatre. « *Le luxe généralement répandu est-il plus utile que préjudiciable à un État ?* » : c'est le sujet de 1742 ; l'Académie paloise devance celle de Dijon qui, en 1749, avec « *Le progrès des arts et des sciences a-t-il contribué à corrompre ou épurer les mœurs ?* », offrira à Rousseau l'occasion de frapper un grand coup. « *La différence des climats où les hommes naissent contribue-t-elle à celle des*

*esprits ?* » : ce sujet de 1743 est lui aussi tellement dans l'esprit du temps qu'on retrouve le thème, magnifiquement développé en 1748 dans un ouvrage qui fera date : *De l'esprit des lois*.

Retenons encore deux autres beaux sujets de réflexion : celui de 1724 : « *Le bonheur de l'homme ne consiste pas à être sans passions mais à s'en rendre maître* » ; celui de 1758 : « *Le plus grand des abus serait-il de vouloir tous les détruire ?* ».

On voit qu'il n'existe pas de grandes différences entre de tels sujets et ceux des épreuves de philosophie du bac ou de celles qui ont fait la réputation de Sciences Po : ces sujets ont un point commun, ils relèvent de ce nous appelons la **culture générale**

\*\*\*

Pour définir un sous-ensemble, pour en fixer les contours, il est nécessaire de préciser ce qu'il contient ; ce que j'ai essayé de faire ; il est aussi utile de le définir par ce qu'il n'est pas.

Institutions caractéristiques du XVIIIe siècle, expression emblématique des Lumières en province, les académies vont être emportées avec l'Ancien Régime. De cet Ancien Régime, l'Abbé Grégoire les rend solidaires sinon complices : après avoir examiné tous les motifs de leur suppression, il a cette formule : « *le fauteuil académique doit être renversé* » ; la Convention suit son rapporteur et promulgue le décret du 8 août 1793.

Entre le XVIIIe et le XIXe siècle, la césure qui se produit n'est pas qu'institutionnelle et juridique ; elle va se révéler fondamentalement culturelle. Au siècle de l'*Encyclopédie* succède le siècle de l'Histoire ; au règne des académies succède celui d'une autre forme d'activité culturelle, qui concrétise l'engouement pour cette discipline : la société savante.

Cet engouement n'est pas inspiré par la nostalgie de la monarchie, car les grands historiens du XIXe siècle sont pour la plupart de fervents républicains, pas seulement Michelet.

L'époque, le XIXe siècle, s'attache à recoudre ce que la politique de la table rase a déchiré.

Elle a vandalisé le patrimoine ; aussi se fait jour l'impérieuse nécessité d'arrêter les destructions et de protéger les monuments historiques. Au cri de « *Halte aux démolisseurs* » lancé par Hugo, Guizot répond en 1830 par la création du premier poste d'Inspecteur général des Monuments historiques. Plus largement, s'impose comme un enjeu culturel et politique majeur de retracer le développement d'un être, jusque-là négligé, le Souverain qui a remplacé le Roi : la Nation. Notamment d'en cerner les origines. Et les historiens, devenus des acteurs majeurs de la vie intellectuelle, se lancent à la recherche de ce Graal. Pour les uns, la Nation prend sa source chez les Gaulois (Henri Martin, Camille Jullian) ; pour d'autres, chez les Francs (Augustin Thierry) ; pour d'autres enfin, les plus nombreux, le creuset, c'est le Moyen Âge. Pour en décrypter les écrits est ouverte l'École des Chartes (1821) ; pour en réévaluer l'architecture, le style gothique en particulier, Hugo (*Notre-Dame de Paris*) s'associe à Viollet-le-Duc.

De cette fièvre d'interrogations du passé est née une institution caractéristique du siècle : la société savante.

Dans l'un des chapitres qui composent *Les Lieux de mémoire* et consacré à cette institution représentative d'un pan de la vie culturelle, Françoise Bercé relève à juste titre que la création

des sociétés savantes s'inscrit clairement contre la tradition académique du siècle précédent, où l'on embrassait large, où il fallait soigner plutôt la forme que le fond, et éviter, comme un dangereux écueil, toute recherche poussée un peu loin.

Les académies sont en effet foncièrement différentes des sociétés savantes, dans la catégorie desquelles on a trop souvent tendance à les fondre.

La société savante se distingue de l'académie, par son mode de recrutement, évidemment, mais aussi, ce qui est plus important, par son projet fondamental et par sa démarche intellectuelle.

Pour le recrutement, c'est clair : il n'est en rien régi par deux des principes qui gouvernent celui d'une académie : la cooptation et le *numerus clausus*. En conséquence, il lui manque une dimension, celle qui fait le club : sa sociabilité exclusive. De l'académie la société savante se distingue aussi par son objet et ses méthodes : il s'agit pour elle de promouvoir la publication, sous forme de monographies, d'études historiques ou archéologiques ; et, pour ce faire, d'appliquer à des sources originales, vestiges ou documents, la démarche de la critique historique.

Pour bien comprendre ce qui est une différence de nature, il faut faire un bref retour sur la généalogie de ces sociétés.

Le pionnier c'est Arcisse de Caumont, et le prototype, la « Société des Antiquaires de Normandie » (*cf.* Françoise Bercé, *Arcisse de Caumont et les sociétés savantes*) qu'il crée à Caen où, notons-le, existe déjà une académie très ancienne et très active.

Le modèle va connaître une extraordinaire fortune, grâce à une figure capitale de la Monarchie de Juillet, François Guizot. L'historien qu'il est comprend l'intérêt d'une telle initiative et le rôle que peuvent jouer les érudits locaux dans la recherche, l'exhumation et la préservation d'un corpus très riche auquel vont pouvoir avoir accès les grands universitaires. Quant au politique, il considère que l'État doit jouer, à l'égard de ces sociétés émergentes, un rôle de protecteur et de fédérateur.

Ministre de l'Instruction publique en 1834, il crée le Comité des Travaux Historiques qu'il charge, pour servir à l'Histoire de la France, de publier les plus remarquables travaux envoyés par les sociétés de province. Sous l'Empire, le comité prend le nom de Comité des Travaux Historiques « et des Sociétés savantes », affichant bien ainsi la vocation première de celles-ci : la recherche historique ; il est même alors envisagé, pour cette raison, de les rattacher à l'Université.

Reconnues par le pouvoir central, confortées et stimulées par l'activité que déploient, en leur sein, les chartistes affectés, à l'initiative de Guizot, dans les services des Archives départementales, elles vont prospérer et se multiplier.

Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que sociétés savantes et académies relèvent d'un ordre différent, leur affiliation à des fédérations nationales distinctes : les premières (au nombre de 700 environ) rattachées au Comité des Travaux Historiques et Scientifiques ; les secondes (une trentaine) s'agréant dans une Conférence nationale des académies.

Cette dichotomie se retrouve dans le Béarn, où, en 1841, dans la vague de création de sociétés savantes, naît la Société des Sciences, des Lettres et des Arts, dont le tropisme historique est

clairement attesté, puisque, ainsi que le relève son actuel président Ricardo Saëz dans « Cinquantenaire de la Revue de Pau et du Béarn - Quelques réflexions », « *l'histoire saisie dans toutes ses variantes* » a représenté 79 % de l'ensemble des articles publiés dans la revue de la société, de 1841 à 1992, et 74% pour les cinquante dernières années.

Mais, comme le fait observer Christian Desplat, « *la SSLA n'était pas au sens propre une académie, plutôt une société savante [...] elle ne connaissait que les compétences. Il fallait au Béarn une académie qui reconnut toutes les formes de mérite* ». Cette reconstitution eut lieu en 1924 avec la création de l'Académie de Béarn.

Académie de Béarn dont il faut relever la grande fidélité à l'esprit académique. J'en veux pour preuve qu'après bien des vicissitudes – qui, comme nous l'avons vu, sont quasi-consubstantielles à la vie des académies –, ont été restaurés les deux modes d'être d'une académie : cultiver une sociabilité intellectuelle, former un club où l'on prend plaisir à se retrouver, entre soi, pour échanger, et partager, en même temps, le souci, selon la formulation de Montaigne, de « servir au public ».

Nous avons heureusement repris les **séances ordinaires** en tenant régulièrement nos « **conversations académiques** ». Et « servir au public », nous le faisons en attribuant des prix ; je rappellerai qu'Erwan Desplanques, lauréat du prix Marguerite de Navarre en 2026, a justement souligné le rôle que joue notre Académie pour promouvoir la nouvelle, genre littéraire négligé dans notre pays. Nous le faisons aussi en organisant les conférences que nous avons intitulées « À la rencontre de l'Académie », car elles nous offrent l'occasion de faire profiter un large public de la richesse des expériences et des connaissances que concentre en son sein notre compagnie.

Et, pour terminer, une suggestion : autre manière d'affirmer notre rôle culturel, dans une époque où le discours organisé s'efface au profit de la communication, et, dans le système éducatif, l'exposé d'une réflexion au profit des QCM, nous pourrions peut-être « servir au public » en restaurant le concours annuel.

Bref, il est manifeste que l'Académie de Béarn joue sa partition, à la place qui est la sienne, dans la sphère culturelle. Comme il est clair que nous pouvons nous réjouir d'avoir jusqu'à présent tout fait pour démentir le constat navré – et un peu rapide – de l'historien Daniel Roche pour qui « *toute académie provinciale demeure comme une bulle du temps, arrêtée par on ne sait quelle ruse de l'histoire* ».

---

## CHRONIQUES DE NOS ACADÉMICIENS

---

### *L'ultime périple de la veuve en Béarn...*

**Par Thierry Sargadoyho**



*En octobre 1981, la peine de mort était abolie sous la promesse du président nouvellement élu, François Mitterrand, et l'impulsion déterminée de son garde des Sceaux, Robert Badinter. Un demi-siècle plus tard, c'est l'occasion de faire un état des lieux de la question. En Béarn, on avait aboli de fait la peine capitale depuis bien longtemps. Le dernier voyage de la veuve (c'est ainsi qu'on désignait la guillotine) remonte en effet à l'été 1894...*

Au matin du 23 juillet 1894, quatre hommes vêtus de sombre descendent en gare de Pau, du premier train en provenance de la capitale. Le plus âgé se nomme Louis Deibler. Âgé de 71 ans, il est fonctionnaire d'état. Son titre est tout ce qu'il y a de plus officiel : exécuteur en chef des arrêts criminels de France métropolitaine. Catholique pratiquant, il est le bourreau de la République, une fonction qui se transmet de père en fils selon une tradition héritée du Moyen Âge. Chaque fois qu'une cour d'assises condamne un accusé à la peine capitale, Deibler et ses aides traversent le territoire pour l'exécuter. Depuis 1791, la loi dispose que « *tout condamné à mort aura la tête tranchée* ». En ce lundi d'été, on installe, à la hâte, la sinistre guillotine surnommée « *bois de justice* » devant la porte cochère de la prison, rue Viard. Demain matin, au petit jour, un condamné à mort sera exécuté en public.

Depuis dimanche, la capitale béarnaise est en ébullition. La presse locale annonce en effet que le président de la République vient de refuser son droit de grâce à Joachim Noray, 23 ans. Deux mois plus tôt, la cour d'assises des Basses-Pyrénées avait jugé ce jeune prisonnier palois, coupable de l'assassinat d'une habitante du village de Lee à qui il avait dérobé la modique somme de quelques centimes. Alléchée par l'odeur du sang, la foule accourt de partout. Malgré la pluie, certains escaladent les cheminées et les arbres des rues voisines pour être dès la veille, aux premières loges. « *Poussez-vous, on veut voir Noray* », entend-on çà et là. Afin de contenir l'imposante meute à distance, le préfet déploie les militaires du 18<sup>ème</sup> R.I. Les badauds

s'impatientent. Il est 4h du matin. À l'intérieur de la prison, Noray dort à poings fermés. Lui seul ignore qu'il vit ses derniers instants. Quel crime avait-il donc commis pour mériter ce châtement ?

L'affaire a débuté six mois plus tôt dans le petit village de Lee où Jacques Bergerou, 58 ans, exerce comme agriculteur, avec Anne, son épouse, et leurs trois grands fils. Ce couple sans histoire et apprécié de leurs voisins, habite une villa cossue bordant la route reliant Pau à Tarbes. Ce mercredi 7 février 1894 est jour des Cendres. Vers midi 30, un inconnu se présente au portail de la propriété. Il est plutôt jeune et présente bien. Il dit vouloir acheter de la paille. Affaire conclue. Il reviendra demain. Mis en appétit par l'odeur du repas que la maîtresse des lieux préparait, le visiteur rejoint l'auberge du village, à cent mètres de là. Il dépense les quelques sous qui lui restent en poche. Au menu, saucisses fumantes et chopines de vin à volonté. Vers 15h30, il quitte l'auberge et croise Jacques Bergerou qui part livrer une charrette de fumier au village voisin.

« *À demain !* », se disent les deux hommes sans même se regarder. C'est aux environs de 17h que Jacques Bergerou regagne la ferme. Le ciel est sombre. Un détail l'intrigue. La porte principale est bizarrement fermée à clef. « *Anne, tu es là ?* » Silence. Le fermier s'inquiète. D'étranges taches de sang maculent le sol et les murs du couloir menant à la chambre à coucher. Soudain, Jacques hurle d'effroi ! Anne, son épouse, baigne dans une mare d'hémoglobine. La scène est épouvantable : la malheureuse a la gorge tranchée. Son visage a été mutilé, comme si elle avait été décapitée ! Elle a pourtant tenté de se défendre car ses doigts ont été sectionnés. Épouvanté, Jacques se rue dans la cour de la ferme. Il hurle si fort que les voisins accourent. En état de choc, le père de famille s'évanouit. Une heure plus tard, les gendarmes de Pau arrivent à cheval. L'enquête criminelle débute. Qui en voulait donc à madame Bergerou ?

En examinant la scène de crime, le vol apparaît vite comme le mobile de ce meurtre atroce. Les meubles, les vêtements, tout a été minutieusement fouillé et retourné sens dessus dessous. Pour seul butin, le meurtrier a emporté un porte-monnaie contenant... soixante centimes. À la tombée de la nuit, le village est sous le choc. Chacun évoque la mémoire d'Anne, cette mère de famille unanimement appréciée. Une belle personne, souriante et charitable. La rumeur publique ne tarde pas à désigner l'inconnu aperçu ce matin au village. Marie, l'aubergiste qui l'a restauré ce midi, est formelle. Vers 15h30, depuis son pas de porte, elle l'a vu enjamber la barrière de la ferme Bergerou. Un autre témoin se souvient que, vers 17h, il l'a aperçu près d'un fossé, s'essuyant avec un papier journal. Il nettoyait ses vêtements tachés de sang. L'inconnu a discrètement continué son chemin, en direction de Tarbes.

Les villageois veulent sa peau, mais où est-il passé ? Les gendarmes ratissent le canton et diffusent son signalement. C'est dans la nuit, vers deux heures du matin, que le maire de la commune de Ger repère le suspect dans une auberge de son village. Il prévient les gendarmes. À 5h30, le suspect est interpellé. Tout l'accuse : ses vêtements tachés de sang comme les pansements masquant de sanglantes coupures sur ses mains. Aux gendarmes qui le menottent, l'homme dit se nommer Joseph Solano. Avec aplomb, il nie être le meurtrier malgré les preuves accablantes. Dans sa fuite, il a semé sur sa route plusieurs objets compromettants : une glace en

métal, une brosse, des objets qui appartenait à la victime, et, surtout, un rasoir ensanglanté. C'est l'arme du crime. Le lendemain, le Juge d'instruction de Pau l'inculpe de meurtre aggravé et l'envoie *illico* en prison. Survient alors un incroyable rebondissement.

Le jeune homme répète au gardien-chef de la prison qu'il se nomme Joseph Solano, 18 ans, et qu'il est natif de Bordeaux. Or, dans la cour de la prison, un codétenu le démasque. Il est formel. Les deux hommes étaient ensemble en cellule à Eysses (47), il y a quelques semaines à peine. Le suspect du meurtre de la mère Bergerou se nomme en réalité Joachim Noray, 23 ans, né à Viella, en Espagne. Ce repris de justice, déjà condamné à cinq reprises pour des vols et des bagarres, sortait à peine de prison lorsque son chemin d'errance l'a conduit, par hasard, sur la commune de Lee. Le scénario du crime prend forme : croisant le père Bergerou vers 15h30, à sa sortie de l'auberge, Noray a imaginé que la ferme était vide. Mauvaise déduction. À peine entré dans la demeure qu'il tombait nez à nez sur Anne, affairée à couper des choux.

Surprise, elle crie de panique. Noray lui saute dessus avant de l'égorger avec un rasoir. En un instant, l'ex-petit voleur est devenu un meurtrier. Trois mois après son forfait, il prend place dans le box des accusés de la solennelle salle des assises. Accusé d'avoir tué Anne Bergerou pour lui voler quelques sous, il risque la peine capitale. Le public est là en masse, comme à chaque fois lorsque la guillotine se profile à l'issue du verdict. La presse relate que plus de six cents personnes se bousculent aux portes du palais. « *Noray doit finir ses jours sur la guillotine !* », entend-on. L'audience tourne au calvaire pour l'accusé. Sourire aux lèvres, il se dit innocent. À l'entendre, il n'est jamais allé chez les Bergerou ! Les témoins ? « *Ils inventent !* ». Les objets lui appartenant découverts sur la scène du crime ? « *C'est faux !* ». Les confidences faites à quatre détenus relatant les moindres détails de son crime ? « *Des mensonges !* », objecte-t-il. Face à tant de cynisme, le procureur général palois réclame la tête de l'accusé qu'il décrit comme « *un être irrécupérable ne méritant aucune pitié* ». Au terme d'un délibéré éclair, le verdict tombe : Noray sera guillotiné.

Mardi 24 juillet 1894, il est 4h du matin. À l'intérieur de la prison règne un silence de cathédrale. À pas feutrés, un cortège d'individus parcourt le long couloir qui mène à la cellule de Joachim Noray. Discrètement, le directeur, accompagné de quatre gardiens, déverrouille la porte. Le jeune immigré espagnol dort à poings fermés. Délicatement, il le réveille : « *Noray, votre pourvoi en cassation a été rejeté. Le président de la République a refusé de vous accorder sa grâce. Ayez du courage !* » Joachim rétorque : « *C'est donc aujourd'hui que ma tête sautera. Regardez-la bien. Vous n'en verrez pas de pareilles tomber tous les jours !* » Noray s'habille. Il fume l'ultime cigarette du condamné. L'aumônier arrive. Il lui dispense sa dernière messe. Vient ensuite l'heure de l'ultime repas : du poulet, du vin, et une gorgée d'alcool. Il est 4h45. Noray se lève : « *Je suis prêt. Nous pouvons y aller.* » Encadré par deux gardiens, il subit la toilette du condamné. Le bourreau découpe le col de sa chemise tandis que les assistants lui ensèrent pieds et poignets. Symboliquement, le bourreau appose sa signature sur le registre d'écrou. À compter de cet instant, le détenu Noray, né le 20 juillet 1871 à Viella, est libéré. Symboliquement... car il lui reste trois minutes à vivre, le temps de monter sur l'échafaud.

Face à la prison, la foule observe la scène en silence. Norau glisse ces derniers mots à l'aumônier : « *Il m'a fallu du courage pour tuer. J'en aurai pour mourir.* » Il scrute fixement la guillotine, le visage livide, puis embrasse le crucifix du prêtre par deux fois avant de lancer ce mot d'adieu : « *Prêt !* » Il est 4h50. Le couperet tombe. Joachim Noray a eu la tête tranchée, expiant ainsi son crime. Un siècle avant l'abolition légale de la guillotine, la capitale béarnaise vient de vivre sa dernière exécution capitale sur une place publique. Plus tard, quelques rares verdicts de condamnation à mort seront prononcés par la cour d'assises des Basses-Pyrénées, mais ils seront systématiquement mis à néant en vertu du droit de grâce du président de la République. En Béarn, et à la différence d'autres territoires de la métropole, on n'était pas spécialement adeptes du châtement suprême.

## Escapades à Rome

Par Marie-Luce Cazamayou



Portrait de Chateaubriand

Il y a donc un sujet parmi tant d'autres que j'hésite à aborder : Rome où je suis à peu près 4 mois par an. Mais qui peut parler de Rome ? et de quelle Rome ? Aujourd'hui, j'ai décidé de prendre le sujet par le petit bout de la lorgnette. Premiers instantanés, premières impressions liées au souvenir de ma petite-fille qui aujourd'hui prépare le Bac, toujours au Lycée Chateaubriand, lycée français de Rome.

Rome ! Voici une quinzaine d'années, j'apprenais que ma fille y résiderait, que ma petite-fille irait à l'École française de Rome. On aurait besoin de moi quand sa mère irait courir le monde pour son travail. Rome ! *Caput mundi* ! Une telle nouvelle m'a submergée d'enthousiasme, mais j'ai pris conscience de l'étendue de mon ignorance. J'ai donc succombé, d'abord, à la tentation de n'être qu'une « touriste » qui allait consulter le guide, survoler le forum sans vraiment comprendre, admirer le Panthéon, et manger des pâtes *caccio e pepe* : le plat de Rome... *pecorino* et poivre.

Lors du tout premier été, quelques amis intimes m'ont suivie. Mon grand ami, Alain Munoz, docteur en histoire et professeur à Nay, guidait nos pas et veillait à ce que, nous les filles, nous ne préférions pas nous éloigner du chemin qu'il avait prévu pour aller nous extasier devant les sacs à main, les vitrines alléchantes de la *Via Condotti*. C'est grâce à lui que nous sommes restés stupéfaits devant l'*Ara Pacis*, l'autel de la Paix voulu par Auguste, premier empereur, entre 13 et 9 avant Jésus-Christ. Ce monument étonnamment conservé dans le sol, restauré avec les plus grands soins et l'aide des archéologues, en partie à l'époque de Mussolini, est souvent oublié des promeneurs. On y voit la famille d'Auguste en procession, les bienfaits de la paix, l'abondance représentée dans les bas-reliefs de marbre de Carrare : des moutons paissent paisiblement ; une oie, visiblement bien nourrie pour les tables romaines, a un foie bien engraisé... le *iecur ficatum*. N'oublions pas que les Romains ont inventé le foie engraisé aux figues, notre foie gras, si célèbre

que ce n'est pas le mot *iecur* (« foie » en latin) qui a donné le nom de l'organe en français mais le mot *ficatum*. Ce monument est protégé par un bâtiment de l'architecte américain Richard Meier.

Toujours avec nous, lors de ce séjour, ma petite-fille, qui n'avait alors que 4 ans, suivait les explications des grands avec beaucoup d'intérêt. Je me souviens avec émotion aujourd'hui de son entrée dans les innombrables églises ; elle stoppait ses pas avec une colère non dissimulée devant les grands crucifix où le Seigneur, les yeux clos, souffrait toujours le supplice. Sa petite voix s'élevait : « *Mais, pourquoi ils ont tué Jésus !!!* » Il fallait la consoler...

Les amis sont repartis. J'allais revenir tant de fois à Rome que je m'attachais à la lecture de l'*Énéide*. La traduction de Virgile par Paul Veyne est un véritable enchantement. Grâce à sa connaissance et à son talent de poète, on lit comme un roman cet immortel classique. Je recommande cette lecture à tous ceux qui passent dans la ville. Comment ne pas voir dans la foule des femmes, des blessés, des enfants qui se pressent sur la côte, alors que Troie brûle derrière eux, le désespoir des innocents d'aujourd'hui chassés de leurs demeures en ruine, espérant embarquer vers une nouvelle vie ? Au bas de la *Via Nazionale*, il y a la Banque d'Italie, et, devant ses portes, nous retrouvons Énée portant son père sur ses épaules, Anchise aimé de Vénus et frappé d'un éclair par Zeus jaloux, et tenant par la main le petit Iule, son fils, ancêtre de tous les Césars de la nouvelle Troie, Rome.

Une autre lecture m'a accompagnée et m'accompagne encore à Rome. Ce sont les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Encore une anecdote avec ma petite-fille. Elle écoutait avec attention ce qui pouvait l'intéresser dans mon gros livre. Chateaubriand fut amoureux, et compatissant pour les malheurs de la belle Pauline de Beaumont dont le portrait a été peint par Élisabeth Vigée Le Brun. Il ne restait plus personne de la famille de la pauvre Pauline, tous assassinés dans la tourmente révolutionnaire. Chateaubriand a accompagné cette jeune femme désespérée alors qu'elle s'était réfugiée à Rome. Elle meurt en 1803 à 35 ans, et François-René veille à ce qu'elle soit enterrée dans l'Église Saint-Louis-des-Français, au cœur de Rome.

Ainsi, après un *caffè* pris au vol comme le font les Romains, nous nous sommes retrouvées toutes les deux dans cette église où nous étions déjà venues admirer les Caravage, la vocation et le supplice de saint Matthieu, peint en 1602 et qui évoque pour moi l'assassinat de Pasolini par des voyous sur la plage d'Ostie.

Mais laissant cela, nous avons autre chose à faire : trouver le tombeau de Pauline de Beaumont, dans le sol ? dans les murs ? Légère comme un oiseau, elle virevoltait sur la pointe des pieds, comme à la recherche d'un « trésor ». C'est elle qui a trouvé, dans le mur à droite en entrant dans l'église, la tombe de Pauline. De loin, elle me criait à voix basse (!!!) : « *Grand-mère ! viens ! elle est là !* » ; à la lueur de la lampe de mon téléphone, on a pu lire l'épithaphe qu'écrivit Chateaubriand pour sa bien-aimée : « *Après avoir vu périr toute sa famille, son père, sa mère, ses deux frères et sa sœur, Pauline de Montmorin, consumée d'une maladie de langueur, était venue mourir sur cette terre étrangère. F. R. de Chateaubriand a élevé ce monument à sa mémoire.* »

Entre Jésus, qui continuait de mourir dans les églises, et la fin dramatique de cette jeune femme, nous étions trop tristes vraiment. Heureusement le célèbre marchand de *gelatti* nous attendait : Giliotti est à deux pas de l'Église Saint-Louis-des-Français ; nous n'avions plus qu'un problème : choisir le parfum parmi les 30 variétés proposées.

Une glace ne saurait nous consoler aujourd'hui, en ce mois de février si mouillé, et au seuil de Mars, dieu de la guerre, qui va nous ragaillardir... j'espère. Alors je veux me souvenir d'une dernière visite imposée par notre guide et ami, Alain : « *Non, non ! nous dit-il un matin, nous n'allons pas tout de suite nous extasier devant des frivolités ! Nous allons voir l'extase célèbre, suivez-moi à l'église Sainte-Marie-de-la-Victoire !* » Nous lui obéissions toujours, en soupirant un peu ! « *Encore une église...* » ! « *Taisez-vous, suivez-moi !* »

À peine entré, il avance en silence et à grands pas. Quelle curiosité se trouve donc ici ? « *Chut ! l'orgasme de Thérèse !* » Nous murmurons les paroles de Trenet : « *Il y avait Thérèse, et de la poule au pot* »... « *Chut ! regardez !* »

C'est ainsi que nous nous trouvons fascinées par les yeux révoltés de cette sainte, son air si grandement troublé, son corps rejeté en arrière dans un mouvement de joie, de plaisir et d'abandon, au milieu du tressaillement de ses voiles... de marbre. L'extase de sainte Thérèse d'Avila ! Extase mystique, et si charnelle. Les pages de la sainte qui évoquent cette « pénétration » glorieuse de Jésus au fond d'elle sont dactylographiées en espagnol, en italien et en anglais, et accrochées à la rampe de fer forgé qui empêche qu'on s'approche un peu trop de cette scène. C'est à ce moment-là qu'on voit le sourire de l'ange qui va lancer sa flèche, plus bas que le cœur de Thérèse, un sourire tout à fait espiègle. Coquin le Bernin !

Et à droite, en habits de leur temps, les riches donateurs regardent depuis plus de 350 ans cette scène d'amour divin avec moins de plaisir et d'admiration que nous.

## Vers un printemps européen ?

Par Thierry Moulouquet

À première vue, l'Europe est hors-jeu : elle n'a pas été informée de l'offensive menée par les États Unis et Israël contre l'Iran, elle ne participe pas aux négociations sur la recherche d'un cessez-le-feu en Ukraine, la grande vague technologique de l'Intelligence Artificielle est portée par les États Unis et la Chine. Dans cet univers mouvant, l'Union Européenne apparaît trop souvent comme une machine à rendement pauvre, prise de vitesse par les transformations du monde, divisée sur les décisions à prendre, en grande profusion de discours mais pauvre en action et en qualité d'exécution. Et pourtant une vue plus distanciée de l'actualité immédiate fait apparaître de nouvelles bases susceptibles de servir d'appui à un retour de l'Europe aux avant-postes :

- Le rapport Draghi a posé la feuille de route donnant le cap à l'accélération de l'unification du marché européen et, dès à présent, de nouvelles étapes pour réaliser un marché financier européen unifié ont été actées.

- Avec la loi d'accélération industrielle, une protection plus efficace du marché européen va enfin être mise en œuvre, même si l'application de cette loi promet d'être complexe et va demander en conséquence la plus grande rigueur sous peine de dilution rapide de ses effets.

- La guerre en Ukraine a provoqué une prise de conscience de la nécessité incontournable de construire une défense européenne plus autonome et les premiers budgets allant dans ce sens ont été votés. La proposition du président de la République d'europaniser dans une certaine mesure la capacité française de dissuasion nucléaire est une étape significative bien accueillie par nos partenaires.

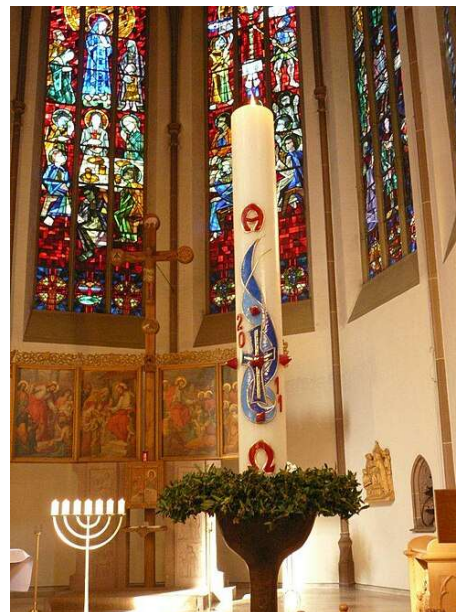
- L'Europe progresse année après année vers une plus grande indépendance énergétique, à mesure que l'électrification des *process* et des usages s'accélère. La combinaison du nucléaire et des énergies renouvelables est dès à présent un acquis sur cette voie.

- Le maintien d'un État de Droit devient un caractère distinctif de l'entité européenne dans le monde et à ce titre va constituer un atout-clé pour l'attractivité de celle-ci dans tous les domaines. L'Europe pourrait également avancer sur d'autres plans, marquer sa différence et renforcer son potentiel : on peut penser notamment à la régulation des applications de l'Intelligence Artificielle et l'utilisation des données sous-jacentes, l'organisation d'une immigration correspondant aux besoins d'emplois identifiés dans plusieurs secteurs, les coopérations industrielles et scientifiques sur les modèles d'Airbus et d'Ariane, la démonstration d'une plus grande équité dans la répartition des fruits du progrès, le lancement toujours repoussé d'un grand partenariat pour le développement avec les pays africains. Ces sujets sont à notre main !

Il est très clair que la France est appelée à jouer un rôle-clé, comme elle l'a souvent fait en matière de coopération européenne, dans cette phase pouvant conduire à un repositionnement de l'Europe dans le monde. Pour autant elle ne sera en mesure de le faire qu'à la condition de traiter en profondeur ses faiblesses économiques apparaissant au travers de l'ampleur de ses déficits. Rappelons-nous la période 1958-1959 : l'œuvre de redressement du Général de Gaulle a commencé par le rétablissement des comptes du pays et le lancement de grandes réformes dans les domaines de l'éducation, de la santé et du logement répondant à l'attente des Français. C'est à ce prix que la France a pu retrouver sa voix dans le monde et sa force de proposition en Europe.

## Réflexion pour le temps de Pâques : « Nous échouerons tous à dire le vrai Dieu »

Par Jean Casanave



Jean-Claude, rencontré un matin de printemps : *« J'ai assisté à une messe traditionnelle et j'y ai retrouvé l'ambiance bénie de mon enfance : une liturgie bien ordonnée, quelques chants grégoriens, le sens du sacré. J'ai pu prier sans être distrait par des interventions diverses malvenues. Enfin une vraie messe ! »*

Margot, le même jour : *« J'ai abandonné la messe de ma paroisse. Je ne me retrouve plus dans ce cérémonial compassé, ritualisé, où le décorum compte davantage que la « mémoire » du Christ et où manifestement Dieu comprend mieux le latin que le français. D'ailleurs, je me demande parfois si nous avons le même Dieu ! »*

Excuse-moi, Margot, mais ni toi ni moi ni personne ne peut « avoir Dieu ». Ce verbe possessif trahit le fond du problème qui oppose aujourd'hui les catholiques entre eux ou certains courants religieux qui s'affrontent dans notre monde. Qui a (sous-entendu) le vrai Dieu ? N'est-ce pas l'image que nous nous faisons de Dieu qui, au lieu de nous unir, nous divise, car chacun croit avoir découvert le Dieu véritable et essaie de le manifester, si ce n'est dans sa vie, du moins dans la prière liturgique.

Nous avons connu une période préconciliaire où il n'était pas rare de voir certaines paroissiennes égrener leur chapelet pendant que le prêtre et les enfants de chœur célébraient le « saint sacrifice » en hauteur, à distance du peuple, tournés vers l'orient comme il se doit. Il existait même à cette époque-là des recueils de prières recommandées pour « suivre » chaque partie de l'eucharistie. Dieu se cachait dans sa gloire céleste, on craignait son courroux et on le suppliait d'accorder son aide. Les baptisés « assistaient » à l'office.

Quand le peuple chrétien a voulu s'associer davantage à la célébration du prêtre nous avons vu apparaître les manuels paroissiaux qui proposaient une traduction bienvenue des prières officielles enfilées en latin. Puis le Concile nous a offert la messe dite de Paul VI faisant place aux textes de la 1<sup>ère</sup> Alliance, permettant la concélébration et une participation des fidèles plus importante. Dieu se faisait proche et le Christ plus fraternel !

Nous avons assisté, en ce temps-là, à un mouvement dit « d'enfouissement ». Autant Dieu s'était fait lointain, tout-puissant et intransigeant, autant des chrétiens, au nom du « Dieu très bas » cher à Christian Bobin, ont voulu manifester à leurs contemporains un Dieu compagnon d'une humanité en quête de justice et de fraternité. Le partage silencieux était leur programme.

Aujourd'hui, constatant les limites de cette pastorale et profitant d'un paysage culturel plus fragmenté et plus attestataire, les catholiques sont tentés de retrouver la splendeur supposée de l'Église d'antan avec l'approbation du vrai Dieu, remonté sur son trône de gloire, enveloppé dans des volutes d'encens rappelant la nuée qui entourait la Tente de la rencontre dressée par Moïse. Et nous assistons, parfois, à un concours de génuflexions appuyées, de processions bruyantes à grand renfort de dais et de plumeaux, oubliant Jésus juché sur un âne pour entrer dans la Ville. Par ailleurs, la période du Covid a permis à beaucoup de chrétiens, souvent âgés, d'apprécier la liturgie digne et simple des Dominicains proposée par l'émission « Le Jour du Seigneur ». Éloignée de ces assauts de solennité qui n'honorent que nos manières humaines ainsi que des aridités d'une simplicité qui frise parfois la vulgarité, elle offre une version équilibrée de la Cène.

Faut-il rappeler aux uns comme aux autres que personne, jamais, qu'il soit baptisé, prêtre ou pape, qu'il fasse appel aux décibels de l'orgue, aux vocalises du chant grégorien, aux dorures des ornements soyeux, personne, hormis Jésus le Christ, ne saurait rayonner pleinement l'Être Unique de Dieu. Jamais, non plus, l'enfouissement le plus profond ne saurait égaler l'abaissement de Celui qui « de condition divine... s'est anéanti » jusqu'à sa propre mort (Ph. 2).

Alors, merci à tous de vouloir manifester au mieux le nom et le visage de Dieu par des liturgies soignées, nous souvenant que, dans ce domaine, le trop, dans l'apparat ou dans la nudité, dessert la juste attitude devant le Mystère. La discrétion et l'effacement des célébrants et animateurs s'imposent avec un bémol sur notre caquet. C'est ainsi que nous serons transparents de l'Autre, nous mettant nous-mêmes en position de pécheurs et de priants. Jamais personne ne pourra revendiquer « avoir » le vrai Dieu. Le fait même de le penser et de le dire disqualifie le croyant. Alors, inutile de concourir dans une compétition liturgique à l'assaut du Dieu Roi de l'Univers ou de rivaliser d'ardeur dans le lavement des pieds de l'humanité. De toutes les façons, le monde, jaloux de Dieu, se chargera de renvoyer les uns et les autres à leur échec apparent programmé depuis que la Croix a précédé la Résurrection et qu'elle s'avère incontournable.

## Réflexion pour temps d'élections



### L'ART D'ÊTRE CANDIDAT

Par Marc Bélit

La chose paraît simple et, à bien y regarder, elle l'est : la démocratie a ceci de commode — et de nécessaire — que chacun peut être candidat à une élection. Nul privilège, nul brevet. La fonction publique, en principe, est ouverte à tous. C'est l'un des fondements visibles de l'égalité politique.

On observera pourtant un paradoxe. Si les électeurs boudent parfois les urnes, les candidats, eux, font rarement défaut. La vocation politique résiste mieux à la lassitude civique que la participation électorale. On pourrait y voir une vitalité démocratique. On pourrait aussi y lire une autre forme d'ardeur, plus humaine, l'ambition tout simplement. Pourtant être candidat n'est pas une fonction dans laquelle il soit prudent de s'improviser. On a souvent dit — avec cette ironie familière — que soutenu par un parti puissant, un âne lui-même pourrait être élu. La formule amuse, mais elle dit quelque chose des ressorts du jeu électoral. Enfin, ce sont là propos de médisants. N'insistons pas.

Ce qui mérite davantage d'attention, c'est le délicat exercice des campagnes électorales. Cette compétition, faite d'affrontements le plus souvent feutrés mais non dénués de coups bas, n'a rien de nouveau. Elle accompagne la démocratie depuis son origine. Dès qu'il y a concurrence, il y a rivalité. Et dès qu'il y a rivalité, les passions s'invitent. Or les passions l'emportent aisément sur la raison. Les enjeux peuvent être considérables — gouverner une ville, orienter une politique —, mais chaque électeur n'en juge pas toujours ainsi. Certains s'intéresseront davantage aux crottes de chien sur les trottoirs qu'aux équilibres budgétaires. On s'en amuse, mais c'est un trait constant : nos petites contrariétés prennent souvent le pas sur les grandes ambitions et c'est dommage. C'est pourquoi la campagne relève de l'équilibrisme. Il faut promettre sans trop promettre, rassurer sans se dédire, écouter chacun sans fâcher personne. Le candidat doit être sincère et habile, accessible et solide, ouvert et ferme tout à la fois. Et surtout, apparaître sous son meilleur jour — ce qui n'est jamais très facile

Le mot lui-même en dit long. « Candidat » vient du latin *candida*, la toge blanche que revêtait celui qui sollicitait les suffrages. On la blanchissait à la craie pour qu'elle paraisse irréprochable. L'image est parlante : la politique commence par une mise en scène de la pureté. Victor Hugo évoque cette blancheur dans *La Légende des siècles*, décrivant Booz endormi revêtu de « probité candide et de lin blanc ». Belle image, mais la littérature nous a appris que la candeur résiste mal à l'expérience. Le candide, chez Voltaire, est surtout celui qui découvre que le monde n'est ni simple ni sincère. Le candidat moderne ne peut donc être réellement candide. Il doit plutôt en donner l'apparence. Paraître simple sans l'être tout à fait, inspirer confiance sans jamais pouvoir l'imposer. Car en politique l'apparence compte presque autant que la réalité. La moindre suspicion devient un fardeau redoutable. Nous attendons pourtant du candidat qu'il soit ce que nous ne sommes guère : irréprochable, désintéressé, presque exemplaire. Pureté d'intention, sens du devoir, absence d'ambition personnelle — autant de qualités que nous exigeons sans toujours les pratiquer nous-mêmes. L'idéal est élevé, mais on attend d'abord des autres qu'il s'incarne.

Les Romains, eux, ne se faisaient guère d'illusions. Cicéron rapporte les conseils que son frère Quintus lui donnait : le candidat doit séduire les puissants, rechercher la faveur populaire, se montrer accessible et ne jamais être avare de promesses. « *Si tu n'en fais pas, le préjudice est immédiat ; si tu en fais, le bénéfice l'est aussi. Pas d'hésitation, on verra après.* » Le conseil a traversé les siècles sans prendre une ride. On voit que la politique n'a pas attendu notre époque pour inventer ses méthodes. Mais il faut du courage pour s'y exposer. Car le paradoxe demeure : le bilan d'un candidat pèse souvent moins que ses promesses et que les querelles autour du passé. Un étrange réflexe s'empare alors du public. Lorsqu'une figure s'élève, on éprouve le besoin de la pousser pour voir si elle vacille sur son socle. Comme si toute élévation appelait une mise à l'épreuve populaire. Dans ces conditions, garder une toge immaculée relève presque de la prouesse.

Le candidat reçoit souvent sarcasmes, insinuations et quelques tomates symboliques. Ce n'est pas agréable, cela salit la toge, mais c'est encore préférable aux coups de poignard qui, dans la Rome antique, réglaient certaines carrières. Jules César en fit l'expérience, avec ses proches, au

nom même de la République. La démocratie, au moins, remplace les poignards par les bulletins de vote. C'est sa grandeur. Mais elle n'adoucit pas toujours les mœurs. Car, dès qu'une figure se détache, fût-ce pour l'intérêt général, les passions humaines se réveillent. Peut-être est-ce pour cela que les Anciens inventèrent le rite du bouc émissaire : celui qui chargé de toutes les fautes devait payer pour que la communauté en soit absoute. Le candidat moderne, d'une certaine manière, n'échappe pas toujours à ce rôle et c'est peut-être le prix qu'il faut payer lorsqu'on prétend servir la cité.

Pourtant, l'addiction à la politique est plus forte que tout. À partir du moment où un candidat a goûté au plaisir suprême du suffrage des anonymes, il a goûté à la fois au délice et au poison. Il ne s'en défera plus. Il ne le sait pas encore, mais il vient de nouer son existence à un tourment. Il devient semblable au malade qui surveille sa tension, inquiet au moindre chiffre, ou à cet étudiant perpétuel condamné à repasser sans cesse l'examen. Sa vie tient alors à un pourcentage, parfois à un décile.

Car le suffrage universel ne délivre pas, il attache. Il ne consacre jamais définitivement, il expose à l'épreuve suivante. L'élu vit dans l'attente de sa confirmation ou de son effacement. Telle est, au fond, l'ironie de la démocratie, mais nul n'a jamais promis que son exercice serait sans risque — ni qu'il serait sans dépendance.

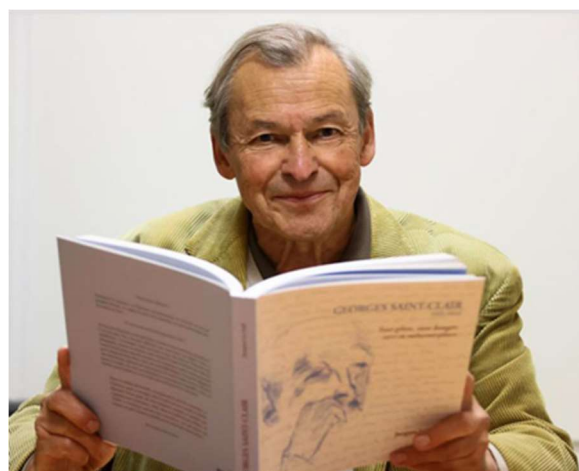
---

## VIE DE L'ACADÉMIE ET DES ACADÉMICIENS

---

### Cycle de conférences « À la rencontre de l'Académie »

**Jacques Le Gall, le jeudi 30 avril à 16h à la médiathèque :**  
**« Le cercle des poètes béarnais »**



**Philippe Walter, membre de l'Académie des sciences, le mercredi 20 mai à 16h à la médiathèque :** « Dans le secret des peintres : ce que l'analyse chimique révèle »



---

## Prochaine conversation académique

---

**Le mardi 21 avril, à 16h, villa Lawrance**

Jean-François Delbos, (président de la section Béarn et Soule de la SMLH) sur le thème « La Légion d'honneur, projet initial, évolution, actualité ».

